

«Le handicap est une forme d'injustice suprême»

Clair Bois Après vingt-cinq ans, dont onze en tant que président, Horace Gautier quitte le conseil de fondation de l'institution accompagnant les personnes polyhandicapées.

Bastien Nespolo

«Il faut savoir servir, puis disparaître», nous confie l'actuel président du conseil de fondation de Clair Bois. Horace Gautier quittera ses fonctions fin mars 2026. L'ancien avocat a partagé cette nouvelle mercredi soir, lors d'une soirée de soutien réunissant donateurs, autorités et proches de Clair Bois. La fondation accompagnant les personnes en situation de handicaps multiples a tenu à ce que l'annonce parvienne aux collaborateurs et aux familles avant de la communiquer publiquement.

Avec ses vingt-cinq ans de travail, dont les onze derniers passés à la présidence du conseil, Horace Gautier est une personnalité bien connue des proches de l'institution. Le président sortant revient sur son engagement et les futurs défis de la fondation.

Votre fondation fête son 50^e anniversaire cette année. Vous vous y êtes engagé pendant la moitié de son existence. Dans quel but?

Mon envie de contribuer aux missions de Clair Bois était un mélange entre un sentiment et une rencontre. Pour moi, le handicap est une forme d'injustice suprême. Pourquoi telle personne vit cela et pas moi? Je déteste le sentiment d'injustice, c'est peut-être celui-ci d'ailleurs qui m'a amené à exercer le barreau durant plus de quarante ans.

J'ai moi-même traversé une situation de handicap quelques mois et je n'ai jamais voulu l'accepter. J'ai donc une admiration profonde pour les personnes qui y parviennent.

Concernant ma rencontre, il s'agit d'un médecin qui est devenu paraplégique après un accident de plongeur à ses 18 ans. Il est ensuite devenu spécialiste en rééducation dans ce domaine. Sa force de caractère et sa personnalité m'ont beaucoup impressionné.

Dans le cadre de Clair Bois, pouvoir contribuer à des valeurs utiles a toujours été une motivation majeure de mon engagement.

Ce n'est pas trop compliqué de laisser la main après tout ce temps passé au conseil de fondation?

On a toujours de bonnes raisons de rester... Pour partir, il faut trouver le moment qui nous convient et qui convient à la fondation. À vrai dire, cela fait deux ans que je joue les prolongations. Je pensais partir en 2023, pour être en décalage avec le départ de notre ancien directeur, Pierre Coucourde, mais une démission a repoussé nos retraits.

Si le directeur et le président partent en même temps, il y a un risque de créer une rupture dans l'institution. Ce sont tout de même deux postes importants qui nécessitent une certaine confiance. Les structures comme Clair Bois ont besoin de



Horace Gautier a annoncé mercredi soir qu'il quittera ses fonctions en mars 2026. Georges Cabrera

stabilité, pour les personnes accompagnées, leurs familles et le personnel. Ces proches ont besoin de nous reconnaître.

On ne peut donc pas changer le cap de notre gouvernance quand l'institution traverse des moments compliqués, ni quand elle vient de s'en remettre, sinon le bateau serait trop secoué.

À présent, Alain Kolly a repris la direction générale il y a près d'un an et notre fondation fonctionne bien. Je terminerai donc cette année symbolique avec la clôture des comptes en mars prochain.

Durant vos onze ans de présidence, vous avez eu le temps de voir se concrétiser beaucoup de projets. Est-ce qu'il y en a un dont vous êtes particulièrement fier?

«À Genève, il manque une institution qui accompagne les personnes présentant des troubles divers, dont des troubles complexes du comportement. Il faut pouvoir faire face à ces demandes.»

Horace Gautier
Président du conseil de fondation de Clair Bois

En 2019, nous avons entrepris un grand changement de nos structures opérationnelles. Nous avons créé des pôles, comme le pôle enfance-adolescence ou le pôle adulte, plutôt que des structures gérées par lieux. Ainsi, nous avons pu adapter nos prestations à l'échelle de l'institution et nos services sont plus égalitaires. C'était un changement de structures audacieux.

Sinon, je peux aussi me réjouir des travaux terminés en 2016 dans notre école de Lancy, le tout premier bâtiment de notre fondation. L'agrandissement et les rénovations du bâtiment étaient un vrai casse-tête organisationnel. Il fallait trouver des espaces pour poursuivre nos activités durant la période du chantier et également trouver des financements.

La facture de ces travaux s'élevait à environ 21 millions de francs et à cette période, l'État ne pouvait pas nous aider financièrement.

À l'inverse, avez-vous des regrets sur certains projets?
Nous développons un projet de crèche inclusive à Chambésy. Un lieu que nos élèves accompagnés pourront partager avec des enfants de la commune, ce qui favorisera l'inclusion des personnes en situation de polyhandicap à plein d'égards.

Ce projet est une satisfaction, mais le regret que je peux avoir est qu'il soit encore trop sous forme de plan et de prévision. Ça m'aurait plu de pouvoir le concrétiser avant de partir.

D'après vos vingt-cinq ans d'expérience en tant que membre du conseil, quel regard portez-vous sur l'évolution

de la fondation et quels sont les défis que votre successeur devra relever?

Clair Bois a beaucoup grandi. Le nombre de personnes polyhandicapées est statistiquement stable proportionnellement à la population. Mais cette dernière augmente et l'espérance de vie aussi. Par conséquent, les besoins en termes de structures d'accueil et de soins suivent la même tendance. Un des défis est donc d'assurer la pérennité de la fondation, car elle a un rôle indispensable pour Genève.

Parallèlement, il faut veiller à ce que la fondation garde sa nature privée et qu'elle ne devienne pas un service de l'État. Cela changerait la liberté et l'agilité de Clair Bois à pouvoir agir dans ses missions.

Un autre défi de taille, peut-être le plus grand des prochaines années, concerne la planification du handicap. Le handicap est polymorphe et il faut pouvoir répondre à ses évolutions avec des compétences spécifiques.

À Genève, il manque une institution qui accompagne les personnes présentant des troubles divers, dont des troubles complexes du comportement. Il faut pouvoir faire face à ces demandes, qui peuvent engendrer des problèmes de sécurité et dont le nombre augmente auprès de notre institution.

Il va falloir se demander si c'est à notre fondation d'évoluer dans ce domaine et si elle devra, par conséquent, développer un pôle spécifique destiné à ces personnes.

Arnaud Perrier, l'actuel vice-président du conseil de fondation, succédera à Horace Gautier en mars prochain.

Grand Théâtre: une pétition exige des mesures

Scandale Une caméra cachée avait été retrouvée dans la douche en mars.

La pétition lancée après la découverte d'une caméra dans les douches du Grand Théâtre, en mars dernier, a récolté 1315 signatures. Les paraphes ont été déposés ce mercredi au Palais Eynard par le collectif de la Grève féministe et plusieurs syndicats.

La caméra avait été découverte au sous-sol de l'opéra, plus précisément dans une douche du vestiaire destiné aux techniciennes et placeuses. Un local peu éclairé, où le wi-fi ne passe pas.

La pétition déposée auprès des autorités de la Ville et de la Fondation du Grand Théâtre demande que des excuses publiques soient adressées aux victimes. Celles-ci doivent être indemnisées en cas de poursuites juridiques et de soutien psychologique.

Aujourd'hui, certaines mesures (prévention, badges et contrôles) ont été prises. Mais pour les pétitionnaires, ce n'est pas assez. Ils demandent que la sécurisation soit étendue à

tous les sites du Grand Théâtre. Les contrôles doivent être effectués par une entreprise spécialisée, employant des femmes, et non pas par des collaborateurs de l'opéra.

Premier cas en 2014

Enfin, le texte demande un protocole clair en cas d'actes sexistes et une charte contre les discriminations. Pour les associations de soutien aux victimes, celles-ci n'ont pas été suffisamment entendues par la direction, estime Françoise Nyffeler, du collectif de la Grève féministe. Quelque 110 personnes ont signé une lettre de revendication adressée à la tête de l'institution.

Le Grand Théâtre est aussi sommé de s'expliquer sur le cas de 2014; une caméra avait été retrouvée dans les vestiaires des danseuses, mais l'information n'avait pas été communiquée aux victimes d'alors.

Chloé Dethurens



Une manifestation s'était tenue devant le Grand Théâtre. DR

Des bières «genevoises» viennent de Puidoux et d'Appenzell

Polémique Des étiquettes genevoises, mais des bières faites ailleurs qui font monter les brasseurs locaux au créneau: Calvinus et La Meltingpote revendiquent leur identité genevoise, alors que leurs bières sont majoritairement brassées hors du canton. Cette situation suscite l'indignation de l'Association des brasseries indépendantes genevoises (ABIG), rapporte «Le Temps».

Ces marques sont omniprésentes dans les commerces genevois. Les bouteilles Calvinus trônent dans les supermarchés derrière la mention «Ma région». Les bières de La Meltingpote s'affichent avec la mention «GE» sur les cartes des buvettes estivales. Pourtant, la réalité est tout autre: «La Jonx» et «La Plainpal» sortent des cuves du Dr. Gab's à Puidoux (Vaud) et les bouteilles Calvinus sont produites par la brasserie Locher AG en Appenzell.

Si le brassage à façon est légal, l'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires exige que les dénominations «correspondent à la réalité» et «excluent toute possibilité de tromperie quant à la provenance». Les étiquettes de Calvinus et La Meltingpote mentionnent simplement «Suisse» ou «Suisse romande» concernant le lieu de production, mais utilisent des références explicites à Genève dans leurs noms et leur iconographie.

Brasseurs en colère

«Il y a une vraie colère», a confié Jamal Al-Amine de la Brasse-

rie du Virage, au «Temps». Les 13 membres de l'ABIG se sont engagés à produire l'intégralité de leurs bières sur le canton et à utiliser du malt genevois pour au moins une de leurs créations. Ces exigences engendrent des coûts supplémentaires: personnel, loyers, factures d'énergie et matières premières locales plus onéreuses.

L'enquête du «Temps» révèle également que Calvinus n'est pas enregistré comme fabricant de bière à l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières. Son gérant admet une «erreur» en cours de régularisation.

La provenance locale n'est pas qu'une question d'éthique. La Ville de Genève exige que les stands des manifestations qu'elle organise proposent au moins 50% de bières genevoises. Pour les buvettes estivales, 70% des boissons doivent être artisanales et locales. Un marché non négligeable que Calvinus a su pénétrer, ce qui a suscité l'indignation lorsque ses fûts, étiquetés comme «brassés à Genève», portaient des bordereaux indiquant leur provenance appenzelloise.

Face à cette situation, l'ABIG a saisi le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV), dont le directeur rappelle la règle: «Si l'étiquette indique qu'il s'agit d'un produit genevois, elle doit alors être brassée à Genève. L'adresse du siège n'est pas suffisante.»

Claude Beda